



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : FOURNITURE ET LIVRAISON DE VÊTEMENTS DE TRAVAIL ET D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (E.P.I.) - LOT 4: VÊTEMENTS DE TRAVAIL ET ARTICLES CHAUSSANTS POUR LES MÉTIERS DE LA PETITE ENFANCE ET DE L'ENFANCE PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ EUROTECHNIC PROTECTION**

**DÉCISION N° DM-22-351  
EN DATE DU 19 SEPTEMBRE 2022**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la Commande Publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-177 en date du 19 avril 2022 portant délégation de signature à Monsieur Éric BENSOUSSAN, Adjoint au Maire ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence transmis au Profil acheteur de la Ville le 04 juillet 2022, au BOAMP et au JOUE le 07 juillet 2022 relatif au marché Fourniture et livraison de vêtements de travail et d'Équipement de Protection Individuelle (E.P.I.) usagers – Lot n°4 : Vêtements de travail et articles chaussants pour les métiers de la petite enfance et de l'enfance ;

**VU** le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 08 septembre 2022

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société EUROTECHNIC PROTECTION jugée économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société EUROTECHNIC PROTECTION sise EAE La Tuilerie - 29 rue Henri Becquerel - BP 241 - 77646 CHELLES CEDEX représentée par Madame BENAMAR Dalila Présidente de la société, le marché relatif à la fourniture et la livraison de vêtements de travail et d'Équipement de Protection Individuelle (E.P.I.) usagers – lot n°4 : Vêtements de travail et articles chaussants pour les métiers de la petite enfance et de l'enfance de la ville de Vincennes (94300).

Le marché est un marché à prix unitaire exécutée selon le bordereau des prix unitaire sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 90 000,00 € HT.

Le marché est conclu pour une durée de 12 mois à compter de la notification reconductible de manière tacite 3 fois.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20220919-Imc1H10108H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 19/09/2022  
Date de Publication : 19/09/2022